# PERTURBATION DU MILIEU ET EXPANSION D'AEDES ALBOPICTUS A MAYOTTE

Bagny Beilhe L.<sup>1</sup>, Arnoux S.<sup>2</sup>, Lajoie G.<sup>2</sup>, Fontenille D.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> UMR PVBMT, Cirad/ Université de la Réunion, <sup>2</sup>Université de la Réunion, <sup>3</sup> UMR MIVEGEC, IRD, Montpellier; leila.bagny@cirad.fr







## Introduction

- Introduction récente de l'espèce invasive *Ae. albopictus* (2001) Expansion rapide sur le territoire dans les habitats urbains (Bagny et al 2009)
- Ae. aegypti, espèce résidente repoussée vers des zones moins densément peuplées et plus rurales? (Bagny et al 2009)
- Urbanisation croissante de la plupart des villes mahoraises depuis une dizaine d'années

**Problématique:** Dynamique de l'établissement de l'espèce invasive entre 2007 et 2010? Eléments du paysage urbain conditionnant cette expansion?

## Matériel et méthode

#### **Enquêtes entomologiques:**

- 2 périodes de prospection (Eté 2007- Eté 2010)
- 5 entités urbaines (Dzoumogné, Chiconi, Mtsamoudou, Mtsapéré, Labattoir)
- 2 zones dans chaque entité différant par leur niveau d'urbanisation.

#### **Analyse spatiale:**

- Apposition d'un carroyage avec un pas de 25m adapté à l'échelle de la maison
- Alimentation du carreau par des données d'occupation des sols et de données socio-morphologiques (ArcGIS)

#### **Analyses Statistiques:**

- Modèle linéaire généralisé sur l'abondance relative des 2 espèces en fonction de facteurs Villes, Année, % bâti (R)

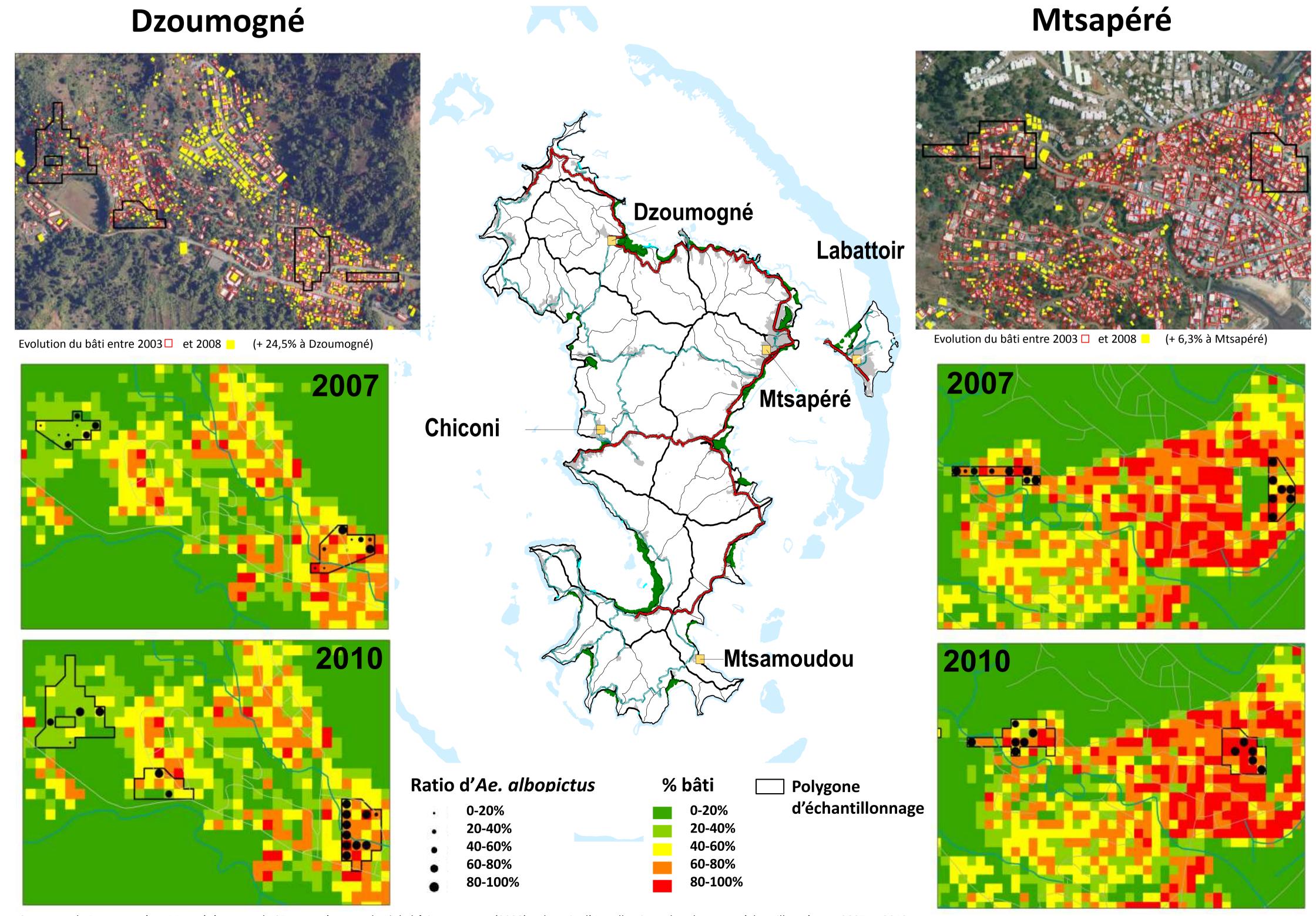
## Résultats et Conclusion

- Données socio-morphologiques non discriminantes à l'échelle du carreau pour expliquer l'abondance relative des 2 espèces
- Facteurs expliquant l'abondance relative des 2 espèces:

Année (P <<0,001): augmentation globale du ratio d'Ae. albopictus entre 2007 (55%) et 2010 (73%)

Ville (P<<0,001): hétérogénéité au sein des villes. Ratio d'Ae. albopictus largement supérieur dans les villes les plus urbanisées (Mtsapéré, Labattoir)

Année:Ville (P<<0,001): augmentation du ratio Ae. albopictus entre 2007 et 2010 plus importante dans les villes les moins bâties (Mtsamoudou: + 47%, Dzoumogné: + 45%)



Carroyage de Dzoumogné et Mtsapéré au pas de 25m représentant le % de bâti par carreau (2008) et le ratio d'Ae. albopictus dans les zones échantillonnées en 2007 et 2010

Les spécificités du développement urbain à Mayotte favorisent l'établissement rapide de l'espèce invasive, Ae. albopictus, considérée comme une espèce cantonnée aux zones rurales dans les autres régions du monde